

Nombre de membres :

- En exercice : 27
- Présents : 17
- Votants : 27
- Procuration(s) : 10
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 0

Del_2023_31

Date de convocation :

Le 24 mars 2023

Date d'affichage :

Le 24 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mars à 18h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Thierry GENETAY, Maire de la commune de Carignan de Bordeaux, à la mairie, salle du conseil municipal, 24 rue de Verdun, 33 360 Carignan de Bordeaux.

CONVOQUÉS : Thierry GENETAY, Isabelle PASSICOS, Christophe COLINET, Aurélie LACOMBE, Rémy POINTET, Sandrine ALABEURTHE, Laurent JANSONNIE, Anthony BROUARD, Martine LACLAU, Nicolas RAMON, Julia ZIMMERLICH, Charles ARIS-BROSOU, Karine VIROT, Michel BONNAT, Sylvie LHOMET, Patrice DANIAUD, Laetitia GADAIS, Etienne LHOMET, Sandrine LACOSTE, Cédric FLOUS, Cécile PEREZ, Pascal LATORRE, Bernard LACAZE, Frank MONTEIL, Véronique ZOGHBI, Philippe CASENAVE, Isabelle ELLIES

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

Monsieur Christophe COLINET donne pouvoir à Madame Isabelle PASSICOS, Madame Aurélie LACOMBE donne pouvoir à Monsieur Laurent JANSONNIE, Monsieur Nicolas RAMON donne pouvoir à Madame Sandrine LACOSTE, Madame Julia ZIMMERLICH donne pouvoir à Madame Karine VIROT, Monsieur Charles ARIS-BROSOU donne pouvoir à Monsieur Cédric FLOUS, Monsieur Anthony BROUARD donne pouvoir à Madame Cécile PEREZ, Madame Sylvie LHOMET donne pouvoir à Monsieur Etienne LHOMET, Monsieur Patrice DANIAUD donne pouvoir à Madame Sandrine ALABEURTHE, Monsieur Bernard LACAZE donne pouvoir à Madame Martine LACLAU, Monsieur Philippe CASENAVE donne pouvoir à Monsieur Frank MONTEIL

Excusé(e)(s) : -

Absent(e)(s) : -

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BONNAT

Délibération 2023-31

Objet : VIE SOCIALE – RESSOURCES HUMAINES - Ouverture de Poste – Agent du CCAS

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique ;

Vu l'avis favorable de la commission Administration générale à l'unanimité réunie le 21 mars 2023 ;

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions de gestionnaire du CCAS.

La création d'un emploi de Gestionnaire du CCAS sur un emploi d'adjoint administratif, adjoint administratif principal, adjoint social territorial et adjoint social territorial principal à temps complet à compter du 1^{er} juin 2023, pour assurer la gestion du Centre Communal d'Action Sociale de Carignan de Bordeaux en lien avec le Président, le Vice-Président, le conseil d'administration du CCAS et en lien également avec le pôle stratégique de la commune de Carignan et en particulier la direction générale des services.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant des cadres d'emplois des adjoints administratifs et adjoints administratifs principaux, adjoints sociaux territoriaux et adjoints sociaux territoriaux principaux.

L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel, pour les besoins des services ou la nature des fonctions qui le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le CGCT. Il sera recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans renouvelable une fois pour une durée maximale de 6 ans, selon l'application des articles de référence du Code Général de la Fonction publique.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

A la suite de la commission, il a été exprimé l'avis que le rôle de l'agent au sein du CCAS ne soit pas fixé sur un temps plein mais plutôt sur un temps partiel. C'est-à-dire un ETP découpé 50-50 ou 75-25 entre le CCAS et une autre mission en fonction de la fiche de poste établie en relation avec le « CCAS de demain ».

Il a aussi été rajouté qu'en ce qui concerne l'emploi au CCAS il y a une réelle importance de recruter un agent formé au social pour une meilleure et rapide tenue de poste.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal décide à la majorité des personnes présentes et/ou représentées moins 2 abstentions :

- **de valider la proposition de recrutement,**
- **de modifier le tableau des emplois,**
- **d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,**
- **et de mettre au budget les crédits nécessaires à cette opération.**

Annexe à cette délibération – fiche de poste

Détail du vote : 25 « Pour »
 « Contre »
 2 Abstentions
 Unanimité des présents

Le Secrétaire de Séance
Michel BONNAT



Le Maire de Carignan de Bordeaux,
Thierry GENETAY

